



UCO

ANGERS
UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE DE L'OUEST

Faculté des Humanités

Groupe Arts

Livret des études

Licence Sciences humaines et sociales

Mention Histoire de l'art

2^{ème} année



Année universitaire 2016-2017

Responsable de formation L2 : Marion DUQUERROY (S3)

Nathalie LE LUEL (S4)

SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES	5
INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES.....	7
1 - Mineures (Parcours-type)	7
2 - Projet Professionnel de l'Etudiant.....	8
3 - Examens.....	8
PRESENTATION DE LA LICENCE HISTOIRE DE L'ART	11
1 - Objectifs de la licence	11
2 - Compétences visées dans la licence.....	11
ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE.....	13
1 - Déroulement des épreuves	13
2 - Prévention des fraudes à l'attention des étudiants.....	13
3 - Résultats et délivrance des diplômes	15
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017.....	17
ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 3	20
Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire).....	20
Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques	21
ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 4	28
Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire).....	28
Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques	29

INFORMATIONS GENERALES

L'Université Catholique de l'Ouest est dirigée par le Recteur, Monsieur Dominique VERMERSCH, assisté par deux vices-recteurs, Monsieur Olivier LE BERRE et Monsieur Laurent PERIDY, et deux délégués généraux, Monsieur Patrick BARBIER (Délégué à la Vie étudiante et à la Culture) et Monsieur Benoît RAVELEAU (Délégué à la Formation permanente et professionnelle).

A partir de Septembre 2014, la Faculté des Humanités de l'Université Catholique de l'Ouest se déploie sur cinq campus (Angers, Arradon, Guingamp, Laval, Papeete).

Pour le campus d'Angers, la Faculté des Humanités correspond à la fusion de trois instituts, à savoir : l'IPLV, l'IALH et les formations en sciences de l'information et de la communication de l'ISCEA. En s'appuyant sur l'expertise professionnelle et l'héritage académique de ces trois Instituts, la Faculté des Humanités regroupe les formations d'arts plastiques, histoire, histoire de l'art, information-communication, langues, lettres et musique et musicologie afin d'ouvrir à l'interdisciplinarité, renforcer les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant et mettre en œuvre des formations de qualité, reconnues par l'insertion professionnelle d'un important réseau d'anciens étudiants. Elle constitue la seule Faculté des Humanités sur le territoire national.

Décanat de la Faculté des humanités :

- Doyen : **Yannick LE BOULICAUT**
- Secrétaire général de Faculté : **Pierre BOUILLON**
- Vice-doyen à la Formation : **Sophie ROCH-VEIRAS**
- Vice-doyen à la Recherche et à l'Innovation : **Daniel LEVEQUE**
- Vice-doyen à la Professionnalisation : **Pierre LEROUX**

Pour toute question (cours, orientation, ouverture disciplinaire, examens, méthodologie, etc.), l'étudiant s'adresse **prioritairement** au responsable L2 de la formation Histoire de l'art, **Madame Marion DUQUERROY (S3)** ou **Madame Nathalie LE LUEL (S4)**, également responsable du diplôme. Il peut rencontrer son responsable lors d'une permanence prévue à cet effet ou sur demande et rendez-vous.

Toute demande de rendez-vous auprès du responsable est effectuée par l'étudiant par mail ou à la fin d'un cours (marionduquerroy@yahoo.fr : S5 ; nathalie.leluel@uco.fr : S6).

L'accueil de la Faculté des Humanités est assuré par **Madame Marie-Hélène BESNARD** en 511 (5^e étage du bâtiment Bazin). Les horaires d'ouverture pour les étudiants sont les suivants :

Ouverture de 8h.30 à 12h.30 et de 14h.00 à 17h.00, tous les jours

sauf le vendredi –fermeture à 12h30.

INFORMATIONS RELATIVES AUX LICENCES

1 - Majeures

Huit majeures sont proposées à la Faculté des Humanités : Arts plastiques, Histoire, Histoire de l'art, Information-Communication, LEA, LLCE, Lettres et Musique.

Les cours de majeures ont lieu les lundis, mercredis et jeudis.

Pour toute question, vous devez vous adresser à votre responsable de formation.

1 - Mineures (Parcours-type)

Dès la Licence 1, au sein des licences de la Faculté des Humanités de l'UCO, l'étudiant choisit une mineure (60 heures/semestre), en complément de sa Majeure (par ex. Histoire de l'art). Il est conseillé à l'étudiant de choisir une mineure en fonction du projet professionnel qu'ils envisagent. Les étudiants sont encouragés à poursuivre la mineure choisie en Licence 1.

A partir du semestre 3, les éventuels changements d'orientation ne sont plus automatisés et nécessitent un entretien concernant le projet de formation et d'insertion de l'étudiant.

La mineure demeure inchangée à partir du semestre 4.

Toute question relative à la mineure doit être prioritairement posée aux enseignants de la mineure et au responsable de la formation, Mesdames Marion DUQUERROY (S3) et Nathalie LE LUEL (S4).

Les cours de mineures ont lieu les mercredis et vendredis.

Les mineures proposées sur le campus d'Angers sont les suivantes :

1. Sociétés, cultures, frontières européennes
2. Langues et cultures
3. Lettres
4. Sciences Politiques
5. Économie, communication et management
6. Culture et enjeux patrimoniaux
7. Journalisme, multimédia et réseaux sociaux
8. Droit
9. Expériences plastiques et design graphique
10. Histoire de l'art (pour non-spécialistes)
11. Information et communication (pour non-spécialistes)
12. Musiques actuelles et paysages sonores
13. Théâtre
14. Philosophie
15. Théologie et Sciences religieuses

2 – Projet Professionnel de l'Étudiant

L'UCO propose dans toutes les facultés, un dispositif intitulé « Projet Professionnel de l'Étudiant » (PPE) destiné à nourrir la réflexion de l'étudiant en licence sur les possibilités qui s'offrent à lui en termes professionnels, s'il ne s'est pas d'ores et déjà inscrit dans un parcours « Métiers de l'Enseignement ». L'objectif est de mettre en œuvre une dynamique, de donner une méthode permettant de rendre l'étudiant acteur de son orientation dans ses choix à venir.

Ce dispositif est mis en place par des enseignants des facultés et des conseillers d'orientation du SOI. Cet enseignement se déroule sur l'ensemble des deux semestres.

Le PPE (Projet Professionnel de l'Étudiant) est validé au 2^{ème} semestre.

3 – Examens

Les règles de validation et de compensation

Les enseignements de L2 sont validés par un contrôle terminal qui peut prendre un certain nombre de formes selon le cours : évaluations en cours et/ou évaluation hors cours (devoir sur table, oral, travail personnel), ou encore dossier.

Au **sein de chaque UE**, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de l'UE s'effectue sans note éliminatoire (sous réserve que l'ensemble des épreuves ait été subi). Toute UE où la moyenne (10/20) est obtenue est définitivement acquise.

Il y a une **compensation des UE à l'intérieur du semestre** si la moyenne au semestre est supérieure à 10/20. Les UE sont alors obtenues par compensation avec le nombre de crédits qui leur est associé. L'obtention de la moyenne générale pour les UE d'un même semestre implique, par compensation le cas échéant, l'acquisition définitive de toutes les UE de ce semestre. Toute UE obtenue, soit directement soit par compensation, est définitivement acquise avec les crédits qui s'y rapportent.

La compensation **s'effectue également par compensation annuelle**, les semestres d'une même année pouvant être validés dans leur totalité si la moyenne des deux atteint 10/20.

Dans le cas où le semestre n'est pas validé, toute UE non obtenue en première session doit être représentée obligatoirement en seconde session dans les disciplines dont la note est inférieure à 10/20. La note attribuée en session de rattrapage à un élément constitutif (EC) est la meilleure des deux notes.

Toute UE non obtenue à l'issue de la seconde session, soit directement, soit par compensation, et qui implique l'absence de validation d'un semestre doit être représentée intégralement au cours de l'année universitaire suivante dans le cadre des modalités ci-après définies relatives à la gestion des semestres en retard.

La gestion des semestres de retard

L'inscription universitaire annuelle est de droit pour tout étudiant à qui ne manque **que** la validation d'un seul semestre de son cursus. La poursuite des études dans un nouveau semestre de l'année universitaire sera soumise à la vérification préalable par le jury annuel que cette condition est toujours remplie dans la progression du cursus.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, l'étudiant devra privilégier l'acquisition du niveau inférieur.

La composition des jurys de licence

La Licence d'Histoire de l'art est en convention avec l'Université de Nantes.

Le jury se compose de six membres : trois de l'Université de Nantes et trois de l'Université catholique de l'Ouest. Il est placé sous l'autorité d'un Président et Vice-Président, tous deux enseignants-chercheurs de l'Université de Nantes. La liste des membres est arrêtée chaque année par le Président de l'Université de Nantes, sur proposition du Directeur de l'UFR Histoire, histoire de l'art et archéologie. La composition du jury annuel fait l'objet d'un affichage dans les lieux d'enseignements.

Le jury se réunit à l'issue de la session initiale, c'est-à-dire à l'issue des deux semestres de l'année universitaire.

Ce jury valide définitivement l'année universitaire au vu des résultats de chaque semestre, examine les situations particulières qui lui sont soumises et arrête s'il y a lieu des dispositions spécifiques pouvant conduire à la validation des études liées à ces situations. Il examine s'il y a lieu ainsi les situations des candidats « en gestion de semestres en retard » notamment pour suspendre leur validation ou prononcer celle-ci.

Il prononce l'acquisition du diplôme correspondant à l'année de formation considérée.

Les conditions de délivrance de la licence et des mentions

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir obtenu les 180 crédits correspondants aux semestres S1 à S6.

Pour l'attribution d'une mention au diplôme, le calcul de la moyenne se fait sur les deux derniers semestres S5 et S6 de la troisième année de licence.

Il n'y a pas de mention si la moyenne générale est inférieure à 12/20.

La mention est :

Assez bien de 12,00 à 13,99

Bien de 14,00 à 15,99

Très bien à partir de 16,00.

La délivrance des diplômes intermédiaires

Le libellé du DEUG est celui correspondant à la dénomination de la mention de la licence. **Pour l'obtention du DEUG, l'étudiant doit avoir 120 crédits aux semestres S1 à S4.** La mention au diplôme de DEUG est calculée sur les deux derniers semestres S3 et S4. Il n'y a pas de mention si la moyenne générale de L2 est inférieure à 12/20. Les étudiants qui ont validé 120 crédits sur les quatre premiers semestres se voient attribuer le DEUG de la mention de Licence pour laquelle ils ont pris une inscription.

La mention est :

Assez bien de 12,00 à 13,99

Bien de 14,00 à 15,99

Très bien à partir de 16,00

Le supplément au diplôme

Le supplément au diplôme comprend une description du parcours suivi par l'étudiant (UE et matières). En outre, sont précisés les enseignements suivis par l'étudiant en particulier : les langues, les outils informatiques tels que le C2i, les options spécifiques, les enseignements transversaux et la mobilité internationale (SUE).

Cas d'absence aux épreuves

L'absence à toute évaluation des connaissances est sanctionnée par la note zéro (*0 informatique*), prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

PRESENTATION DE LA LICENCE HISTOIRE DE L'ART

1 - Objectifs de la licence

La Licence Histoire de l'art propose une formation fondée sur des approches théoriques. Elle permet d'acquérir des connaissances, des méthodes ainsi que les capacités de raisonnement dans les champs artistiques et dans le domaine de l'esthétique.

La licence Histoire de l'art a pour objectif de former des spécialistes de l'art qui sachent analyser et interpréter des créations dans les domaines de la peinture, la sculpture, l'architecture, les arts graphiques et les arts décoratifs au cours des quatre grandes périodes de l'histoire de l'art, de l'Antiquité à nos jours, et au sein d'un large champ géographique et culturel.

La formation accorde à partir de la troisième année une place privilégiée à l'art contemporain et à la réflexion sur l'image contemporaine.

La formation se fonde également sur l'acquisition par l'étudiant d'une vaste culture générale et sur une pré-professionnalisation.

Enfin, elle permet aux étudiants de développer une autonomie dans le champ disciplinaire, autonomie qui leur permettra de s'insérer dans la société à un niveau et dans un domaine correspondant à leur qualification.

2 - Compétences visées dans la licence

La licence d'histoire de l'art offre la possibilité aux étudiants d'acquérir au cours des trois années d'enseignement les compétences suivantes :

- Une culture générale solide en histoire de l'art. Situer, définir et décrire les grandes époques de l'histoire de l'art occidental.
- Une compréhension de la création artistique, tout en sachant la mettre en perspective historiquement au sein d'une civilisation ou d'une société particulière.
- Des outils d'analyse des processus de création, de fabrication, et de diffusion des œuvres, tout en croisant les données historiques, culturelles, techniques et esthétiques.
- Des outils d'étude, d'analyse et de mise en valeur du patrimoine artistique.
- Une maîtrise des exercices propres à l'histoire de l'art : description d'œuvre, analyse stylistique, analyse iconographique, et analyse critique d'une œuvre.
- Les techniques pour mobiliser ses connaissances de manière à produire un commentaire ou une critique d'œuvre détaillé(e).
- Une maîtrise des concepts liés à l'histoire de l'art, à la critique d'art et l'esthétique afin de produire une réflexion claire, ordonnée et convaincante à l'écrit (dissertation) ou à l'oral (exposé).

ORGANISATION DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

Le calendrier universitaire est arrêté dans le courant de l'année précédente et diffusé à la rentrée universitaire (cf. page 12).

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire. Elles sont précisées dans ce livret au sein de chaque tableau de formation et après chaque présentation d'enseignement.

Une seconde session de rattrapage est organisée après les délibérations des deux semestres de l'année (mois de juin).

1 - Déroulement des épreuves

Les épreuves, écrites ou orales durant le semestre sont sous la responsabilité du professeur, l'épreuve hors cours est organisée par la Faculté, la convocation des étudiants se fait par voie d'affichage avant le début des épreuves (et comporte toutes indications précises concernant la date, l'horaire, le lieu précis pour chaque épreuve clairement mentionnée sous son libellé officiel).

Les surveillants doivent vérifier l'identité des candidats avant l'entrée dans la salle ou pendant l'épreuve. Les étudiants doivent pouvoir présenter leur carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité avec leur photo. Les étudiants émargent la liste d'appel à la fin de l'épreuve lors de la remise de leur copie. Les surveillants vérifient le nombre de copies par rapport au nombre d'émargements.

Il appartient aux surveillants d'autoriser les retardataires à composer au cours de la première heure d'épreuve : toutefois leur admission tardive ne donnera lieu à aucune majoration de la durée de composition de l'épreuve, qui s'achèvera à l'heure prévue pour l'ensemble des étudiants.

2 - Prévention des fraudes à l'attention des étudiants

La procédure disciplinaire est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992.

Relève de la procédure disciplinaire, tout étudiant de l'UCO lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude, tentative de fraude ou plagiat, ou à l'occasion de son inscription dans l'établissement.

Définition : est considéré comme fraude, tout acte commis par un(e) étudiant(e), ou par toute personne qui en a été complice, qui peut avoir pour résultat la falsification de son évaluation ou de celle d'un(e) autre étudiant(e).

Lors des examens, le responsable de la salle d'examen prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats concernés. Il récupère tous les éléments de preuve. Le surveillant dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants, et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

Définition : le plagiat consiste à s'inspirer d'un modèle que l'on omet délibérément ou par négligence de désigner. Le plagiaire est celui qui s'approprie frauduleusement le style, les idées, ou les faits. A la rentrée universitaire puis lors du

dépôt de son mémoire ou de tous travaux « lourds » (selon l'institut), l'étudiant s'engage, par écrit, au respect de non-plagiat (cf. annexe jointe « Charte de non plagiat »).

En cas de plagiat, le responsable dresse un procès-verbal qui sera adressé à la section disciplinaire dont relève l'UCO.

L'outil EPHORUS est à la disposition des enseignants qui déposent le fichier à vérifier : .txt, .doc, .pdf. Ce logiciel compare le contenu en le croisant avec des recherches internet et des bases propres. Un rapport est renvoyé (sous 30 min) à l'enseignant lui indiquant le pourcentage de texte plagié et en colorant en rouge les parties du texte qui lui semblent plagiées ; c'est à l'enseignant d'interpréter toutes ces données pour conclure ou non d'un plagiat.

PROCEDURE DISCIPLINAIRE

Le SU adresse à l'autorité compétente la demande de saisie de la section disciplinaire accompagnée des pièces suivantes :

- Nom et prénom de l'étudiant
- Date et lieu de naissance
- Adresse postale
- PV de constat de fraude ou de plagiat
- Si fraude, photocopie de la copie d'examen
- Si plagiat, logiciel ayant permis de constater le plagiat
- Tout élément de preuve.

Dans l'attente de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat. Aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée et que le jury de délibération ait eu lieu. Un courrier est adressé à l'étudiant, l'informant que la réglementation oblige l'établissement à attendre la saisie de la section disciplinaire dont il fait l'objet, pour lui communiquer ses résultats, et l'invitant à participer à la 2ème session. En cas de refus de bénéficier de la 2ème session, l'étudiant doit en informer le Secrétariat Universitaire par courrier. En cas de 2ème session, l'étudiant est donc convoqué à l'épreuve concernée par la suspicion de fraude ou de plagiat et à toutes les épreuves inférieures à 10 dans les UE non acquises (pas de compensation du semestre).

La section disciplinaire se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

1/ l'avertissement

2/ le blâme

3/ l'exclusion temporaire ou définitive, éventuellement avec sursis, de l'Université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction précédente prononcée entraîne au minimum la nullité de l'épreuve pour l'intéressé et la section décide s'il y a lieu de prononcer la nullité du groupe d'épreuves ou l'ensemble de la session d'examens.

L'étudiant peut former un recours devant le CNESER dans les 2 mois de la notification de la décision. L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

La section disciplinaire peut ordonner l'affichage de ses décisions à l'intérieur de l'établissement mais sans mentionner le nom de la personne sanctionnée (sauf en cas d'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur). Cet affichage doit être fait de façon visible dans les instituts.

3 - Résultats et délivrance des diplômes

La proclamation des résultats intervient à l'issue des délibérations des jurys par voie d'affichage. L'affichage des résultats concerne l'admission, ou l'ajournement à la seconde session ou définitif.

Les relevés de notes individuels sont ensuite envoyés par le Secrétariat Universitaire aux étudiants.

Dans tous les cas, la communication téléphonique des résultats est exclue.

Chaque étudiant a la possibilité de consulter ses copies selon les modalités clairement définies et affichées dans son institut.

Tout recours est à présenter par l'étudiant auprès du Président de jury, lequel en informe le Président de l'Université de Nantes, le Recteur de l'UCO et le Recteur d'Académie. Le Recteur de l'UCO saisit le conseil de régulation pour examen et avis.

La délivrance du diplôme national de licence, et de DEUG revêtu du visa du Recteur d'Académie, intervient dans un délai de six mois après la proclamation des résultats.

Les présentes dispositions sont applicables à tous les étudiants inscrits dans des formations relevant de la gestion des jurys en convention avec l'Université de Nantes.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017

Premier Semestre

Lundi 5 septembre – 10 h 00	Rentrée des étudiants de Licence 1 – Amphi Bazin
Mardi 6 septembre – 13 h 30	Rentrée des étudiants de Licence 2 – Amphi Bazin
Lundi 12 septembre – 10 h 00	Rentrée des étudiants de Licence 3
Du 12 au 18 septembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du premier semestre
Mardi 27 septembre	Début des cours des Ateliers Transversaux
Jeudi 6 octobre	Rentrée solennelle UCO
Du 27 octobre au 2 novembre	Congés de la Toussaint
Du 28 novembre au 4 décembre	Inscription aux Ateliers Transversaux du second semestre
Du 8 au 14 décembre	Contrôles continus pour les étudiants de L1
Vendredi 16 décembre 2016	Epreuves de remplacement en L1
Du 17 décembre au 2 janvier	Congés de Noël
Du 3 au 4 janvier	Examens oraux
Du 5 au 14 janvier	Examens de Licence 2 et 3 des semestres impairs

Second Semestre

Lundi 9 janvier	Rentrée du second semestre
Samedi 28 janvier	Journée portes ouvertes
24 janvier	Début des cours des Ateliers transversaux
7 et 8 février	Jours professionnels (pas de cours de Licence)
Du 18 au 26 février	Congés d'hiver
Du 18 février au 3 mars	Stages de Licence 2 et 3
Samedi 4 mars	Journée portes ouvertes
Du 13 au 16/17 mars	Voyage des étudiants de Licence Histoire de l'art
Du 8 au 17 avril	Congés de printemps
Du 25 avril au 5 mai	Contrôles continus (CC2) pour les étudiants de L1
Vendredi 5 mai	Fin des cours du second semestre pour les étudiants de Licence
Du 5 au 10 mai	Examens oraux + épreuves de remplacement en L1
A partir du 9 mai	Examens de Licence 2 et 3 des semestres pairs
Du 19 au 30 juin	Seconde session des semestres impairs et pairs en Licence

SEMESTRE 3

ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 3

	Unité d'enseignement	CM	TD	Session 1	Session 2	ECTS
3UE1	MAJEURE :					8
	Fondamentaux de l'Histoire de l'art V (Histoire de l'art romain)	12	12	Ecrit 3h	Ecrit 3h	3
	Fondamentaux de l'Histoire de l'art VI (Histoire de l'art moderne)	18	12	Ecrit 4h	Oral	3
	Langue étrangère III		12	Ecrit 2h	Ecrit 2h	2
3UE2	MAJEURE :					8
	Approfondissement de l'analyse iconographique I	12	06	Oral	Oral	2
	Cours complémentaire d'Histoire de l'art I	12	06	Ecrit 2h	Oral	2
	Esthétique III	12	06	Ecrit 2h	Ecrit 2h	2
	Approches plurielles de l'art III	12	06	Ecrit 2h	Ecrit 2h	2
3UE3	MINEURE (au choix) :	15	15			4
	Langues et cultures					
	Lettres					
	Sciences politiques					
	Economie, communication et management					
	Expérience plastique et design graphique					
	Culture et enjeux patrimoniaux					
	Théologie et Sciences religieuses					
	Journalisme Multimédia et réseaux sociaux					
	Musiques actuelles et paysages sonores					
	Philosophie					
	Sociétés, cultures, frontières européennes					
	Information et communication					
Droit						
Théâtre						
3UE4	MINEURE (au choix) :	15	15			4
	Choix identique à l'UE3					
3UE5	UE PREPRO					4
	PPE/PPE+		24	CC	Ecrit	2
	Méthodologie du travail universitaire : Français		18	CC	Ecrit	2
3UE6	UE LIBRE					2
	Langue étrangère/atelier transversal/engagement personnel/cours de préparation concours/autre		24	CC	Oral	

Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

1^{ère} session : le mardi 13 décembre 2016

2nde session : le lundi 19 juin 2017

Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

3UE1 – MAJEURE : Fondamentaux de l'Histoire de l'art

1.1 Fondamentaux de l'Histoire de l'art V – Histoire de l'art antique

Cours : 12h.00 - T.D. : 12h.00

Professeur : Emilie MERLET

Programme : Introduction à l'histoire de l'art romain antique.

Le cours constitue une initiation à l'art romain. Il vise la maîtrise des notions essentielles à la compréhension de cet art par l'étudiant (problématiques, vocabulaire, caractéristiques et évolutions). Organisé chronologiquement, il insistera sur la capacité des Romains à assimiler des éléments artistiques étrangers et à les adapter à leurs réalités propres. Ayant vocation la mise en pratique des connaissances et l'acquisition de la méthodologie du commentaire d'œuvre d'art, les travaux dirigés seront l'occasion de *focus* sur des œuvres illustrant le cours magistral (architecture, sculpture, peinture et mosaïque).

Bibliographie sélective :

ANDREAE Bernard, *L'art romain*, Paris, Citadelles et Mazenod, 1998.

<709.37 AND>

BARATTE François, *L'art romain*, (coll. Manuels de l'Ecole du Louvre), Paris, RMN, 2011

<709.37 BAR>

BIANCHI BANDINELLI Ranuccio, *Rome. La fin de l'art antique*, (coll. L'Univers des Formes), Paris, Gallimard, 2010 (1^{ère} éd. 1970)

<709.37 BIA>

BIANCHI BANDINELLI Ranuccio, *Rome. Le centre du pouvoir*, (coll. L'Univers des Formes), Paris, Gallimard, 2010 (1^{ère} éd. 1969)

<709.37 BIA>

SAURON Gilles, *L'art romain des conquêtes aux guerres civiles*, Paris, Picard, 2013.

<709.37 SAU>

TURCAN Robert, *L'art romain dans l'histoire. Six siècles d'expression de la romanité*, Paris, Flammarion, 2002 (1^{ère} éd. 1995)

<709.37 TUR>

Validation : Ecrit (3h)

1.2 Fondamentaux de l'Histoire de l'art VI - Histoire de l'art moderne

Cours : 18h.00 - TD : 12h.00

Professeur : Matthieu SOMON

Programme : La peinture française - XVIe-XVIIIe siècle.

Ce cours sera consacré à l'histoire de la peinture en France, de l'automne de la Renaissance maniériste européenne jusqu'à la Révolution française. Il s'attachera à expliciter les transformations majeures qui ont touché durant l'Ancien Régime le cadre d'exercice tant institutionnel et professionnel qu'économique et social des peintres. Il étudiera la fortune des genres, leur élargissement avec l'invention de la fête galante, leur hybridation et leurs mutations au cours du XVIII^{ème} siècle, à travers la production des artistes majeurs de l'époque (Vouet, Poussin, Le Brun, Champaigne, Chardin, Fragonard, David principalement). L'examen de la pratique et de la production des peintres se fera

selon un équilibre entre formalisme et iconologie, et tâchera de mettre en perspective historique les artifices compositionnels et les fonctions des œuvres.

Les TD prendront la forme d'exposés oraux qui consisteront en des commentaires d'œuvres majoritairement conservées au musée des beaux-arts d'Angers afin d'analyser les phénomènes formels avec précision. La dernière séance sera dédiée à la méthode de la dissertation en vue de préparer les examens écrits.

Bibliographie sélective :

DAMISCH Hubert, *Le Jugement de Pâris*, Paris, Flammarion, 1992

<En traitement>

BAKHUÏS Diederik, *L'Automne de la Renaissance, d'Arcimboldo à Caravage*, Paris, Somogy, 2013.

<709.031 AUT>

CORNETTE Joël et MEROT Alain, *Histoire artistique de l'Europe. Le XVIIe siècle*, Paris, Seuil, 1999.

<709.032 COR>

GAEHTGENS Thomas et KRZYSZTOF Pomian, *Histoire artistique de l'Europe. Le XVIIIe siècle*, Paris, Seuil, 1995.

<709.033 HIS>

MEROT Alain, *La peinture française au XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1994.

<759.4 MER>

MICHEL Christian, *L'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793). La naissance de l'école française*, Genève, Droz, 2012.

<706.044 MIC>

MIGNOT Claude et RABREAU Daniel (sous la dir.), *Histoire de l'art. Temps modernes XVe-XVIIIe siècles*, Paris, Flammarion, 1996 (nouv. éd. 2011).

<709 HIS>

SCHNAPPER Antoine, *Le métier de peintre au Grand Siècle*, Paris, Gallimard, 2004.

<305.975 SCH>

THUILLIER Jacques, *La peinture française au XVIIe siècle*, Dijon, Faton, 2014.

<759.4 THU>

Validation : Ecrit (4h)

1.3 Langue étrangère III

T.D. : 12h.00

Professeurs : coord. Tanya WILLOTTE - Centre des langues

Programme : pratique d'une langue vivante (allemand, anglais, espagnol). Entraînement écrit et pratique orale en lien avec des questions artistiques liées à la culture des pays de la langue pratiquée.

Validation : écrit 2h

3UE2 – MAJEURE

2.1 Approfondissement de l'analyse iconographique I : iconographie moderne

Cours : 12h.00 - T.D. : 06h.00

Professeur : Ariane JAMES-SARAZIN

Programme : Aux sources de la représentation à l'époque moderne : des dieux, des saints, des héros et des hommes.

Ce cours sera consacré à l'explicitation des principales sources, tant chrétiennes que mythologiques, sacrées que profanes, littéraires qu'historiques, qui soutinrent et nourrirent l'inspiration des artistes de l'époque moderne, et plus particulièrement des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. On s'attachera à étudier ces différentes sources textuelles et à les confronter avec leur traduction plastique, pour révéler et démêler le discours symbolique sous-jacent, souvent complexe, des images produites. Cette démarche s'accompagnera d'une réflexion lexicographique et méthodologique qui montrera l'importance de la prise en compte dans l'analyse du contexte historique, économique, social, politique, religieux et artistique, de l'état et de l'évolution des mentalités, de la polysémie des œuvres et de la polyvalence de leurs usages, de leur réception et de leurs publics, mais aussi de l'irréductible singularité de chaque artiste, fruit d'un parcours et d'une sensibilité qui lui sont propres, face à la force de la tradition ou de la mode.

Troisième volet d'une série de cours sur l'image, l'enseignement méthodologique d'iconographie se fixe pour objectif de former le regard des étudiants en Histoire de l'art. Par une approche transdisciplinaire, il les aide à acquérir une culture religieuse et profane indispensable à tout historien de l'art, et les entraîne à développer une forme d'agilité intellectuelle dans l'analyse et la réflexion.

Sources :

La Bible, trad. de Louis-Isaac Lemaître de Sacy, Paris, Robert Laffont (coll. Bouquins), 1990.

<507832> [\(livre ancien\)](#)

OVIDE, *Les Métamorphoses*, trad. de J.-P. Néraudeau, Paris, Gallimard (coll. Folio), 1992.

<873 OVI>

RIPA C., *Iconologie*, [éd. 1643], trad. par J. Baudoin, reprod. en fac-sim., Paris, Aux amateurs de livres, 1989.

<704.946 RIP>

VORAGINE J. de, *La Légende dorée*, texte présenté par A. BOURREAU et M. GOULLET (dir.), Paris, Gallimard (coll. Bibliothèque de la Pléiade), 2004.

<235.2 JAC>

Bibliographie sélective :

AGHION I., BARBILLON C., LISSARRAGUE F., *Héros et dieux de l'Antiquité. Guide iconographique*, Paris, Flammarion, 1994.

<704.947 AGH>

ARASSE D., *Le sujet dans le tableau : essai d'iconographie analytique*, Paris, Flammarion (coll. Champs arts), 2006.

<759.03 ARA>

BAILEY C. B., *Les amours des dieux : la peinture mythologique de Watteau à David*, Paris, Réunion des musées nationaux, 1991.

<753.7 AMO>

BAR V., *La peinture allégorique au Grand Siècle*, Dijon, Éditions Faton, 2003.
<753.6 BAR>

COUSINIÉ F., *Le peintre chrétien : théories de l'image religieuse dans la France du XVII^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2003.
<755.209 44 COU>

DUCHET-SUCHAUX G., PASTOUREAU M., *La Bible et les saints. Guide iconographique*, Paris, Flammarion, 1994.
<704.948 DUC>

FRANK L., MALGOUYRES P., *La Fabrique des saintes images. Rome-Paris 1580-1660*, Paris, Somogy, 2015.

Validation : Oral (15 mn de préparation – 15 mn d'oral)

2.2 Cours complémentaire d'Histoire de l'art I – Histoire de l'art de la Méditerranée orientale

Cours : 12h.00 - T.D. : 06h.00

Professeur : Valeria TOSTI

Programme : Continuités et ruptures artistiques dans l'espace de la Méditerranée orientale.

Le monde grec fut durant l'Antiquité un lieu d'échanges et d'innovations sur tous les plans, scientifique, philosophique, commercial, politique et bien sûr artistique. D'un siècle à l'autre, d'une rive à l'autre du bassin oriental de la Méditerranée, Athènes, Alexandrie ou encore Pergame ont élaboré de nombreuses formes d'art en reprenant à leur compte l'héritage de leur propre passé tout en proposant de nouvelles conventions, de nouvelles images, de nouveaux styles. Cette émulation créatrice s'est prolongée à l'époque impériale dans un monde hellénophone partiellement romanisé. Nous verrons d'un centre artistique à l'autre de l'époque hellénistique comme se sont créées et transmises les formes d'art qui ont par la suite largement marqué les productions artistiques du monde occidental. L'objectif du cours est aussi de s'interroger sur la « naissance de l'art grec », sur le concept de l'art grec, comment ce concept s'est très progressivement esquissé dans la pensée de l'époque hellénistique puis romaine.

Bibliographie sélective :

BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, Paris, Le Livre de poche, 2001.
<909.098 22 MED>

NORWICH John Julius, *Histoire de la Méditerranée*, (coll. Pour l'histoire), Paris, Perrin, 2008
<909.098 22 NOR>

POLLITT Jerome J., *Art in the Hellenistic Age*, Cambridge, 1986

QUEYREL François, *La sculpture hellénistique. Formes, thèmes et fonctions*, Paris, 2016
<En commande>

Validation : Oral (15 mn de préparation - 15 mn d'oral)

2.3 Esthétique III

Cours : 12h.00 - TD. : 06h00

Professeur : Benoît Blanchard

Programme : L'art dans l'Histoire

Qu'est-ce qu'une image et qu'est-ce que celles-ci racontent du temps de celui qui en est l'auteur ? En s'appuyant sur les bases posées en L1, ce cours abordera la naissance de l'Esthétique à travers la notion d'historicisation, autrement dit, comment la création artistique confrontée à son histoire change de perspective et comment ce changement de référentiel introduit la modernité.

Bibliographie sélective :

HUME, *La Norme du goût*

Accès au texte en ligne :

http://classiques.uqac.ca/classiques/Hume_david/essai_sur_la_regle_du_gout/regle_du_gout.pdf

KANT, *Critique de la faculté de juger*, I

<142.3 KAN>

HEGEL, *Esthétique*.

<700.1 HEG>

Validation : Ecrit (2h)

3.2 Approches plurielles de l'art III

Cours : 12h.00 - TD : 6h.00

Professeur : Marion DUQUERROY

Programme : Le relief mis en jeu

Point de perspective avant la Renaissance. Voilà un postulat de départ bien connu que ce cours mettra à mal. Car il ne sera pas question de la perspective mais des perspectives ; en somme, des différentes manières graphiques élaborées par les artistes pour faire jaillir la troisième dimension d'une surface plane. Ce cours s'attachera à retracer l'histoire de la transcription de la profondeur du Moyen Age à aujourd'hui, de la perspective dite « inversée » à celle nommée « classique » favorisée à la Renaissance avec l'adoption du point de fuite. Il s'attardera, par la suite, à la remise en cause de la perspective, son écrasement voire son abolition comme les pratiquent le Douanier Rousseau ou Henri Matisse, entre autres. Enfin, il traitera de l'affranchissement des volumes de la surface picturale. Jaillissant de la bi-dimensionnalité, les formes flirtent avec la sculpture comme en témoignent le Cubisme de Picasso et Braque ou l'Op Art de Victor Vasarely.

Bibliographie indicative :

DAMISCH Hubert, *L'origine de la perspective*, Paris, Flammarion, 1987.

<742 DAM>

FLECHEUX Céline, *L'horizon : des traités de perspective au Land art*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.

FRANCASTEL Pierre, *Peinture et société : naissance et destruction d'un espace plastique, de la Renaissance au Cubisme*, Paris, Denoël, 1984.

<400222 A>

HAMOU Philippe (éd.), *La vision perspective (1435-1740) : l'art et la science du regard, de la Renaissance à l'âge classique*, Paris, Payot & Rivage, 1995.

PANOFSKY Erwin, *La perspective comme forme symbolique, et autres essais*, Paris, Les éditions de Minuit, 1975.

<701.82 PAN>

TESKRAT Serge, *La perspective : lieu sacré ou espace profane*, Treillières, Mirandole, 1998

Validation : Ecrit (2h)

3UE3 – MINEURE (cf. livret des Mineures)

3UE4 – MINEURE (cf. livret des Mineures)

3UE5 – UE PREPRO

5.1 PPE/PPE+

Professeur : coord. Isabelle DE VILLARS

Programme : Analyser son parcours, repérer et identifier ses capacités, ses compétences. Penser son projet à partir de ses valeurs. Appréhender le monde professionnel au travers de visite de structure, rencontres professionnelles etc.

Objectif : Approfondissement du projet professionnel de l'étudiant

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du S4

5.2 Méthodologie du travail universitaire (MTU) : Français

Professeur : coord. Sophie ROCH-VEIRAS

Programme : Cf. Guide de l'étudiant

3UE6 – UE LIBRE (au choix) (cf. Guide de l'étudiant)

Dans le cadre de l'UE Libre, différentes options vous sont accessibles. Vous avez la possibilité d'en changer à chaque semestre :

- ✓ **Une langue étrangère supplémentaire**
- ✓ **Un atelier ou un enseignement transversal**
- ✓ **La validation d'un engagement personnel**
- ✓ **La validation d'un projet imaginé ou sélectionné par l'étudiant**
- ✓ **Une préparation aux concours**
- ✓ **Ou autre. Par ex. « Techniques artistiques et processus de création » (accès prioritaire pour les étudiants en Histoire de l'art – présentation dans le livret de la L2 Arts Plastiques).**

SEMESTRE 4

ORGANISATION GENERALE DU SEMESTRE 4

	Unité d'enseignement	CM	TD	Session 1	Session 2	ECTS
4UE1	MAJEURE :					8
	Fondamentaux de l'Histoire de l'art VII (Histoire de l'art médiéval)	18	12	Ecrit 4h	Oral	3
	Fondamentaux de l'Histoire de l'art VIII (Histoire de l'art contemporain)	12	12	Ecrit 3h	Écrit	3
	Langue étrangère III		12	Ecrit 2h	3h	2
4UE2	MAJEURE :					8
	Approfondissement de l'analyse iconographique II	12	06	Oral	Oral	2
	Cours complémentaire d'Histoire de l'art II	12	06	Ecrit 2h	Oral	2
	Esthétique IV	12	06	Ecrit 2h	Ecrit	2
	Approches plurielles de l'art IV	12	06	Ecrit 2h	2h	2
4UE3	MINEURE (au choix) :	15	15			4
	Langues et cultures					
	Lettres					
	Sciences politiques					
	Economie, communication et management					
	Expérience plastique et design graphique					
	Culture et enjeux patrimoniaux					
	Théologie et Sciences religieuses					
	Journalisme Multimédia et réseaux sociaux					
	Musiques actuelles et paysages sonores					
	Philosophie					
	Sociétés, cultures, frontières européennes					
	Information et communication					
Droit						
Théâtre						
4UE4	MINEURE (au choix) :	15	15			4
	Choix identique à l'UE3					
4UE5	UE PREPRO					4
	PPE/PPE+		24	CC	Ecrit	2
	Méthodologie disciplinaire		18	CC	Ecrit	2
4UE6	UE LIBRE					2
	Langue étrangère/atelier transversal/engagement personnel/cours de préparation concours/autre		24	CC	Oral	

Calendrier de remise des dossiers (avec émargement obligatoire)

1^{ère} session : le mercredi 3 mai 2017

2^{nde} session : lundi 19 juin 2017

Programme des Enseignements fondamentaux et méthodologiques

4UE1 – MAJEURE : Fondamentaux de l'Histoire de l'art

1.1 Fondamentaux de l'Histoire de l'art VII : Histoire de l'art médiéval

Cours : 18h.00 - T.D. : 12h.00

Professeurs : Maï LE GALLIC et François COMTE

Programme : Culture urbaine : architecture, décor et objets mobiliers (XIIe-XVIe siècles)

L'objectif du cours de 2^e année est de se pencher sur certains aspects et certaines pratiques du quotidien médiéval dans l'espace urbain. Laissant de côté les domaines de l'art ecclésial et monastique, on s'intéressera, à partir de chapitres thématiques (l'habitat, le costume, la table, les jeux, l'hygiène, la foi et la mort, etc.), tant à l'architecture, qu'aux décors monumentaux des demeures privées urbaines et objets domestiques. Sera faite une large place à la culture aristocratique dont on conserve aujourd'hui davantage de traces. Assuré par deux enseignants aux spécialités complémentaires (archéologie et histoire de l'art), le cours s'organisera entre des séances thématiques générales et des séances centrées sur le patrimoine médiéval angevin ou les collections locales.

Bibliographie sélective :

ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XIIe au milieu du XVIe siècle) : un corpus et une esquisse*, Paris, CNRS, 1998.

<728.090 2 CEN>

LOISEL Jean-Jacques et Michèle (dir.), *Vivre dans le donjon au Moyen Âge, actes du colloque de Vendôme, 12 et 13 mai 2001*, Vendôme, Éditions du Cherche-Lune, 2005

<728.81 VIE> Titre trouvé : *La vie dans le donjon au Moyen Age*

PIPONNIER Françoise, MANE Perrine, *Se vêtir au Moyen Age*, Paris, A. Biro, 1995.

Art du jeu, jeu dans l'art : de Babylone à l'Occident médiéval, catalogue d'exposition, Musée de Cluny, 28 novembre 2012 - 4 mars 2013, Paris, RMN, 2012.

<793.074 ART>

Banquets et manières de table au Moyen Age, Aix-en-Provence, CUERMA, Université de Provence, 1996 (Sénéfiance, 38).

<394.109 02 BAN>

Le décor peint dans la demeure au Moyen Age, actes des journées d'étude, 15-16 novembre 2007, textes en ligne :

http://expos.maine-et-loire.fr/culture/peintures_murales/journees_etudes/journees_etudes.asp

Validation : Ecrit (4h)

1.2 Fondamentaux de l'Histoire de l'art VIII : Histoire de l'art contemporain

Cours : 12h.00 - TD : 12h.00

Professeur : Barbara MUNETTI

Programme : Naissance de l'art moderne

Dans une perspective d'histoire des formes et d'histoire culturelle, le cours aura pour objectif de comprendre la naissance d'un art « moderne » dans la première moitié du XXe

siècle. 1905 date la rupture qui inaugure l'art du nouveau siècle et l'apparition d'une génération d'artistes, au premier rang desquels Henri Matisse et Pablo Picasso, qui rejette l'héritage impressionniste. Créer signifie alors transgresser le principe d'imitation et des apparences, peindre au mépris des règles ordinaires, trouver des nouvelles voies, gagnant de nouveaux territoires à l'art. L'art ne peut plus être ce qu'il avait été jadis. La recherche d'une expression nouvelle amène à la définition de deux concepts fondamentaux pour l'art de la première moitié du XXe siècle. Si la « modernité » s'identifie à une passion pour le présent, l'« avant-garde » suppose une conscience historique tournée vers le futur et la volonté d'être en avance sur son temps.

Bibliographie sélective :

DAGEN, Philippe, HAMON, Françoise, *Époque contemporaine XIX-XXème siècle*, Flammarion, Paris, 1995.

<709 HIS>

DAIX Pierre, *Pour une histoire culturelle de l'art moderne : le XXe siècle*, Paris, O. Jacob, 2000.

<709.04 DAI>

DRAGUET, Michel, *Chronologie de l'art du XXe siècle*, Paris, Flammarion, coll. Tout l'Art, 1997.

<709.040 020 2 DRA>

FAUCHEREAU Serge, *Avant-gardes du XXe siècle : arts & littérature, 1905-1930*, Paris, Flammarion, 2010.

<700.904 1 FAU>

RIOUT Denys, *Qu'est-ce que l'art moderne ?*, Paris, Gallimard, 2000.

<709.04 RIO>

Validation : Ecrit (3h)

1.3 Langue étrangère IV

T.D. : 12h.00

Professeurs : coord. Tanya WILLOTTE - Centre des langues

Programme : pratique d'une langue vivante (allemand, anglais, espagnol). Entraînement écrit et pratique orale en lien avec des questions artistiques liées à la culture des pays de la langue pratiquée.

Validation : écrit 2h

4UE2 - MAJEURE

2.1 Approfondissement de l'analyse iconographique II : approfondissement de l'iconographie médiévale

Cours : 12h.00 - T.D. : 06h.00

Professeur : Nathalie LE LUEL

Programme : Entre iconographie profane et sacrée, l'inventivité de la création iconographique médiévale.

Le cours a pour but d'approfondir les connaissances des étudiants en matière d'iconographie médiévale. Seront abordées pendant le semestre aussi bien des thématiques sacrées que des thématiques profanes afin de mettre en évidence la pluralité de l'image médiévale et l'inventivité de la création artistique. On s'intéressera ainsi à des thèmes

bibliques tels que le Jugement dernier, la Trinité, etc. qu'à des motifs issus de la culture aristocratique et/ou folklorique (épopée, fables, etc.). On veillera à toujours mettre en évidence l'importance du contexte au sein duquel prend place l'image et on montrera la circulation ou non des motifs entre espace ecclésial, espace monastique ou encore espace domestique.

Quatrième volet d'une série de cours sur l'image, l'enseignement méthodologique d'iconographie se fixe pour objectif de former le regard des étudiants en Histoire de l'art. Par une approche transdisciplinaire, il les aide à acquérir une culture religieuse et profane indispensable à tout historien de l'art, et les entraîne à développer une flexibilité dans l'analyse et la réflexion.

Source :

- La Bible (lecture impérative du livre de l'Apocalypse)

Bibliographie sélective :

BASCHET Jérôme, DITTMAR Pierre-Olivier(dir.), *Les images dans l'Occident médiéval*, (coll. L'Atelier du Médiéviste), Turnhout, Brepols, 2015.

<704.909 02 IMA>

BASCHET Jérôme, *L'iconographie médiévale*, (coll. Folio Histoire), Paris, Gallimard, 2008.

<704.909 02 BAS>

BELTING Hans, *Image et culte, une histoire de l'art avant l'époque de l'art*, Paris, Cerf, 1998 (éd. orig. 1991).

<704.948 2 BEL>

BOESPFLUG François, *Les théophanies bibliques dans l'art médiéval d'Occident et d'Orient*, Genève, Droz, 2012.

<704.948 BOE>

CAMILLE Michael, *Images dans les marges. Aux limites de l'art médiéval*, Paris, Gallimard, 1997.

<745.67 CAM>

GAIGNEBET Claude et LAJOUX Jean-Dominique, *Art profane et religion populaire au Moyen Age*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985.

PACE Valentino(dir.), *Jugement dernier : entre Orient et Occident*, Paris, Cerf, 2007

<704.948 JUG>

WIRTH Jean, « Sainte Anne est une sorcière », repris dans *Sainte Anne est une sorcière et autres sujets*, Genève ? Droz, 2003, p. 69-112 (1^{ère} éd., 1978).

<270.5 WIR>

Validation : Oral

2.2 Cours complémentaire d'Histoire de l'art II : Histoire de l'art de l'Asie

Cours : 12h.00 - T.D. : 06h.00

Professeur : Rachel LOIZEAU

Programme : Initiation à l'histoire de l'art indien

Ce cours propose d'aborder les grandes périodes artistiques de l'art indien au travers de l'étude d'œuvres majeures sur une période allant du I^{er} siècle avant notre ère jusqu'aux environs du XVI^e siècle. L'un des principaux objectifs de cette initiation à l'art indien est de permettre à l'étudiant de se familiariser avec différents types d'œuvres, qu'il s'agisse aussi

bien d'un monument ou d'une œuvre sculptée, et être capable notamment d'identifier leur fonction (ornementale, rituelle, civile, etc.) ou encore leur orientation religieuse (hindoue, bouddhiste, musulmane, etc.).

Bibliographie sélective :

BECKER C., *Le Bouddhisme*, Eyrolles pratique, 2013.

LOTH A.-M., *Art de l'Inde. Diversité et spiritualité*. Bruxelles, Paris, 2005

<709.54 LOT>

LOTH A.-M., *Védisme et hindouisme : du divin et des dieux*, Les Pavillons-sous-Bois, Le bas Père et Fils, 1981.

<508121>

PARLIER-RENAULT E., *L'art indien : Inde, Sri Lanka, Népal, Asie du Sud-Est*, Paris, PUPS, 2010.

<709.54 ART>

SIVARAMAMURTI C., *L'art en Inde*, Paris, Citadelles et Mazenod, 1999.

<709.54 SIV>

Validation : Ecrit (2h)

2.3 Esthétique IV

Cours : 12h.00 - TD. : 06h00

Professeur : Rachel RAJALU

Programme : L'autonomie de l'art à l'épreuve de son expérience

En contre-point de la conception autonome de l'art, nous analyserons les mutations dont ont fait l'objet les concepts d'œuvre d'art, de création artistique et d'artiste notamment avec l'émergence des avant-gardes au XIXe siècle. Nous examinerons alors ce qui a permis le passage au cours du XXe siècle d'une question définitionnelle de l'art : « Qu'est-ce que l'art ? » à une question contextuelle ou fonctionnaliste sur l'art : « Quand y a-t-il art ? » comme le propose Nelson Goodman. Nous thématiserons ce passage à travers l'étude de la notion d'expérience qui indique qu'une œuvre n'est œuvre qu'en relation à un public.

Lectures obligatoires :

DEWEY J., *L'art comme expérience*, (coll. Folio), Paris, Gallimard, 2010 (1934)

<700.1 DEW>

GOODMAN N., *Manières de faire des mondes*, (coll. Folio), Paris, Gallimard, 2006 (1978)

<111.85 GOO>

COMETTI J.-P., *Art et facteurs d'art. Ontologies friables*, (coll. Aesthetica), Rennes, PUR, 2012.

<701 COM>

Validation : Ecrit (2h)

2.4 Approches plurielles de l'art IV

Cours : 12h.00 - TD : 6h.00

Professeur : Matteo GIANESSELLI

Programme : Le paysage dans l'art

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants de réfléchir à la notion de paysage à travers une approche thématique-chronologique dans les arts plastiques. Il s'agira d'évoquer la naissance du genre, dépendamment de la représentation biblique ou mythologique, jusqu'à sa pleine émancipation, notamment au XIX^e siècle. Il faudra également s'interroger sur la dialectique paysage / narration, nature / idéal, et plus largement l'assujettissement du paysage aux autres genres, jugés supérieurs. Le paysage, en tant que vue partielle et métonymique, implique une réflexion plus large sur les liens entre l'artiste et son environnement, entre l'homme et la nature, à la lumière de concepts clés de l'histoire de l'art comme la *mimesis*, l'*Ut Pictura Poesis*, le Sublime...

Bibliographie sélective :

BAILLY-HERSBERG J., *L'art du paysage en France au XIX^e siècle. De l'atelier au plein air*, Paris, Flammarion, 2000

<758.1 BAI>

CLARK K., *L'art du paysage*, Paris, Arléa, 2010.

<758.1 CLA>

Fables du paysage flamand. Bosch, Bles, Brueghel, Bril, A. Tapié (dir.), cat. expo. (Lille, palais des Beaux-Arts, 6 oct. 2012-14 janv. 2013), Lille-Paris, Palais des Beaux-Arts-Somogy, 2012

Nature et idéal : le paysage à Rome, 1600-1650. Carrache, Poussin, Le Lorrain, catalogue de l'exposition, Paris, Grand Palais, 9 mars-6 juin 2011 - Madrid, Museo Nacional del Prado, 28 juin-25 sept. 2011, Paris, RMN, 2011.

<758.145 NAT>

MÉROT A., *Du paysage en peinture : dans l'Occident moderne*, Paris, Gallimard, 2009.

<758.1 MER>

TIBERGHIE G. A., *Land art*, Paris, éd. Carré, 1993.

<709.040 76 TIB>

Validation : Ecrit (2h)

4UE3 – MINEURE (cf. livret des Mineures)

4UE4 – MINEURE (cf. livret des Mineures)

4UE5 – UE PREPRO

5.1 PPE/PPE+

Professeur : coord. Isabelle DE VILLARS

Programme : Analyser son parcours, repérer et identifier ses capacités, ses compétences. Penser son projet à partir de ses valeurs. Appréhender le monde professionnel au travers de visite de structure, rencontres professionnelles etc.

Objectif : Approfondissement du projet professionnel de l'étudiant

Validation : la validation du PPE se déroule à la fin du S4

5.2 Méthodologie disciplinaire

Professeurs : Elodie VOILLOT et Maï LE GALLIC

Programme : A partir d'un projet pédagogique d'année, les étudiants effectueront des

recherches pointues autour d'un thème et rédigeront un dossier qu'ils présenteront sous la forme de conférence(s) orale(s) au cours d'un voyage qui aura lieu au second semestre de l'année universitaire.

Validation : Dossier

3UE6 – UE LIBRE (cf. *Guide de l'étudiant*)

Dans le cadre de l'UE Libre, différentes options vous sont accessibles. Vous avez la possibilité d'en changer à chaque semestre :

- ✓ **Une langue étrangère supplémentaire**
- ✓ **Un atelier ou un enseignement transversal**
- ✓ **La validation d'un engagement personnel**
- ✓ **La validation d'un projet imaginé ou sélectionné par l'étudiant**
- ✓ **Une préparation aux concours**
- ✓ **Ou autre. Par ex. « Techniques artistiques et processus de création » (accès prioritaire pour les étudiants en Histoire de l'art – présentation dans le livret de la L2 Arts Plastiques).**

Contacts :

Responsable de formation et du diplôme :

- **Marion Duquerroy (S5) – marionduquerroy@yahoo.fr**
- **Nathalie Le Luel (S6) –nathalie.leluel@uco.fr**

Bureau : R220 - 2^e étage du bâtiment Rabelais

Responsable administrative pour les formations de Licence :

- **Sylvie Lami - sylvie.lami@uco.fr**

Bureau : 515 (5^e étage du bâtiment Bazin)

Accueil de la Faculté des humanités :

- **Marie-Hélène Besnard**

bureau 511 (5^e étage du bâtiment Bazin)

Téléphone : 02.41.81.66.61

Horaires d'ouverture :

- **du lundi au mercredi** de 8h.30 à 12h.00 et de 14h à 17h
- **le jeudi** de 8h30 à 12h00
- **le vendredi** de 8h30 à 16h00